



CONDITIONS D'UTILISATION DE LA MESSAGERIE CLIENT BNPPARIBAS.NET

- Extrait de la Convention des Services en Ligne -

Ci-dessous, les conditions d'utilisation de la Messagerie Client BNPPARIBAS.NET telles que mentionnées dans la convention des Services en Ligne pour les Particuliers ou dans tout autre document contractuel en vigueur :

La Messagerie Client BNPPARIBAS.NET

La Banque met à la disposition du Client, utilisateur des Services en Ligne, un service de messagerie sur le site BNPPARIBAS.NET qui lui permet de communiquer avec la Banque selon les modalités décrites ci-dessous (la « Messagerie Client BNPPARIBAS.NET »).

Accès à la Messagerie Client BNPPARIBAS.NET

Le Client accède à sa Messagerie Client, après s'être identifié avec son numéro client et son code secret.

En cas de résiliation des Services en Ligne, soit à la demande expresse du Client, soit à l'initiative de la Banque, le Client perd définitivement l'accès à la totalité des messages présents dans sa Messagerie Client. Par ailleurs, la Banque pourra être amenée à supprimer automatiquement un certain nombre de messages déjà lus sans que le client en soit informé, lorsque la Messagerie du Client aura dépassé la capacité de stockage fixée par la Banque pour des raisons techniques. De même, les messages reçus non lus feront l'objet d'une suppression automatique par la Banque à leur date de fin de validité. Dans ce cas, le Client perd également l'accès à ces messages.

Il appartient donc au Client de consulter ses messages reçus avant leur date de fin de validité afin de les conserver sans délai dans la limite de la capacité de stockage définie (c.f. rubrique « [Guide d'utilisation / Espace des messages reçus](#) » sur le site BNPPARIBAS.NET). En conséquence, la Banque décline toute responsabilité en cas de non disponibilité des messages reçus qui n'auraient pas été lus par le Client.

Périmètre de la Messagerie Client BNPPARIBAS.NET

La Messagerie Client BNPPARIBAS.NET est un service strictement réservé aux échanges entre la Banque et le Client. En conséquence et afin de garantir la sécurité et la confidentialité des messages envoyés, le Client ne peut envoyer des messages qu'à son Conseiller Agence ou, à défaut, aux destinataires définis par la Banque dans le cadre de la relation bancaire (Centres de Contacts Clientèle, Experts, ...). De même, le Client ne peut pas recevoir des messages émis par des interlocuteurs extérieurs à la Banque.

Contenu des messages

- **Règles de fonctionnement** (c.f. rubrique « [Guide d'utilisation](#) » sur BNPPARIBAS.NET pour plus de détails)

Le Client s'engage à n'utiliser la Messagerie Client que dans un cadre strictement limité à la relation bancaire. A ce titre, le Client s'abstiendra de transmettre tout message ne s'inscrivant pas directement dans le cadre de celle-ci.

- **Engagement sur une demande formulée dans un message**

La Messagerie Client est seulement un service de dialogue entre le Client et ses interlocuteurs à la Banque. Par ailleurs, le Client mineur non émancipé, le majeur protégé ou le client sous mandat de protection future ne pourra faire aucune opération sur ces comptes et ces contrats pas le biais de la Messagerie Client BNPPARIBAS.NET.

Certaines demandes initiées par le Client ne pourront être prises en compte par la Banque (sauf dérogation spécifique).

La Messagerie Client ne permet pas la prise en compte des demandes concernant les mises à jour des informations personnelles du Client.

Sécurité

La Banque mettra en oeuvre ses meilleurs efforts afin d'assurer l'innocuité des messages envoyés au Client via la messagerie Client BNPPARIBAS.NET, mais ne peut, compte tenu des aléas techniques, le garantir complètement.